

Note repères - 2025

Les médiathèques, bibliothèques et ludothèques dans les quartiers prioritaires de la ville en Bourgogne- Franche-Comté : enjeux, ressources et méthodes¹

« La médiathèque représentait un îlot provisoire où je ne risquais rien. J'étais libre de rêver, contrairement au quartier où tout pouvait arriver. Ici, il était possible de se poser un moment sans avoir rien à craindre. Avant d'aimer lire, j'ai aimé le lieu où on lisait »

Martial CAVATZ, Les Caractériels, Alma Editeur, 2024

¹ Cette note est issue d'une journée d'échange qui s'est tenue le 17 janvier 2025, à la médiathèque Albert Camus dans le quartier prioritaire des Mesnils Paster à Dole où plus de soixante-dix acteurs du livre, de la cohésion sociale, de l'éducation et de la politique de la ville ont livré leurs regards sur les enjeux, ont présenté les ressources disponibles et leurs méthodologies déployées. Le texte proposé ici restitue de manière synthétique les contenus exprimés.

Contributeur de la note : Jean-Luc MICHAUD, Membre du comité national d'histoire de la politique de la ville et intervenant sur la journée.

Des bibliothèques et des médiathèques en politique de la ville depuis les années 1980

Lorsque la politique de la ville s'installe dans le paysage institutionnel au début des années 1980, les équipements culturels sont considérés comme des outils de premier plan permettant l'ouverture, l'émancipation, la rencontre d'un ailleurs. A travers sa démarche de développement social local et urbain, l'offre culturelle devient un enjeu majeur pour le vivre ensemble et le faire ensemble : la politique de la ville s'inspire d'expériences culturelles et artistiques marquantes portées par des élus locaux comme Dubedout à Grenoble ou Bonnemaïson, qui ont posé les bases d'une matrice nationale impliquant les habitants. L'interculturel marque profondément les premières décennies de la politique de la ville inscrivant les bibliothèques comme des espaces « ressources » mobilisables par les acteurs du social et de l'éducation populaire qui interviennent en proximité dans les quartiers.

Les années « Contrats de ville 1 et 2 » de 1994 à 2006 sont marquées par le programme « Projets culturels de quartier » lancé par le ministre de la culture Philippe Douste-Blazy en 1996, comme contribution de son administration à la lutte contre la fracture sociale : on enregistre alors sur la période une multiplication d'événements dans les bibliothèques (fêtes du livre, lectures partagées, rencontre d'auteurs, etc.). Ce faisceau d'initiatives rencontre plus ou moins de succès : certains territoires réussissent à faire venir les habitants ciblés alors que d'autres souffrent d'un manque d'attractivité.

Dès 2003, l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) et le programme national de rénovation urbaine (PNRU) permet l'implantation d'équipements hybrides « bibliothèques-médiathèques-ludothèques » dans les Zones urbaines Sensibles (ZUS) puis dans les Quartiers prioritaires de la ville (QPV), au plus près des habitations. Cette période transforme le rapport à l'offre culturelle en politique de la ville : les équipements s'inscrivent davantage pour accompagner les grandes transformations de l'espace public et des immeubles d'habitation autour de la mémoire des habitants. Une fois ces équipements en place, les acteurs de la culture et de la politique de la ville sont contraints d'interroger l'attractivité des médiathèques et bibliothèques pour des habitants de plus en plus précaires et ayant des rapports aux livres et aux médias très évolutifs.

Les années « CUCS » (contrats urbains de cohésion sociale) voient se développer une approche plus « utilitariste » de l'intervention culturelle : des équipements culturels au service de l'insertion, la prévention, l'accès à l'emploi, la médiation, de lutte contre... sans que les médiathèques et bibliothèques trouvent leur place pleine et entière dans ces différentes visées. Depuis les années 2010, ces outils culturels ont connu une transformation majeure, passant d'un modèle centré sur le livre imprimé et le bâtiment, à des espaces diversifiés et inclusifs dont l'objectif était de casser l'image élitiste et « sélect » des lieux. La médiathèque devait devenir accessible à tous, notamment aux publics empêchés (personnes en situation de handicap, allophones, etc.) grâce à des collections adaptées, comme les fonds FLE (Français Langue Étrangère).

Depuis la fin des années 1970, des réussites et expérimentations pertinentes se sont déployées en Bourgogne-Franche-Comté : des démarches ont mêlé familles, auteurs, bibliothécaires et éducateurs, produisant des synergies et des opérations originales et pertinentes. Par exemple, le Programme Ville Lecture, qui a parfois pris une dimension intercommunale, a permis de poser les bases d'un diagnostic partagé et d'une formation des acteurs, créant des réseaux et des collaborations au-delà de l'accès aux livres. Les centres sociaux ont également travaillé en collaboration avec les bibliothèques pour faciliter l'apprentissage du français : ces initiatives ont

souvent permis de sensibiliser des publics éloignés de la bibliothèque comme lieu ouvert et accessible.

En somme, si la culture, et notamment les médiathèques et bibliothèques, a évolué de manière cyclique dans la politique de la ville, oscillant entre des moments forts et des phases de moindre implication, l'approche systémique développée par cette politique éminemment transversale, passant du quartier à la ville et à l'intercommunalité, reposant sur des programmes, favorisant le partage de pratiques professionnelles et des connexions entre acteurs, a conditionné la place des établissements aux côtés d'autres acteurs. Les médiathèques et bibliothèques implantées dans les quartiers prioritaires (ou à proximité) ont vu la nécessité de territorialiser les actions et d'agir en pluridisciplinarité autour du livre, de la lecture et des jeux.

Les défis d'aujourd'hui : savoirs, diversification, partenariats, compétences

Si l'Association des bibliothécaires de France et France urbaine rappellent le rôle indispensable des bibliothèques dans les QPV, le rapport Orsenna de 2018 soulignait à la fois la richesse mais aussi la fragilité du réseau des établissements, et proposait diverses pistes pour soutenir le développement de la lecture autour de trois axes prioritaires : élargir les horaires d'ouverture, diversifier les services offerts et former le personnel aux nouvelles compétences requises, notamment en animation et en numérique. Le Comité interministériel des villes du 27 octobre 2023 a repris une partie de ces recommandations en fixant comme mesure l'extension des horaires d'ouverture dans 500 collectivités ayant des QPV.

Sur les 15 800 bibliothèques, médiathèques ou points lectures que l'on compte actuellement en France, plus de 760 se situent au sein ou à proximité des QPV : la moitié des habitants des QPV se trouve à moins de 500 mètres d'un équipement de lecture publique. En Bourgogne-Franche-Comté, de nombreuses médiathèques, bibliothèques et ludothèques sont implantées en QPV ou à proximité alors que d'autres structures plus éloignées, dans les centres villes notamment, proposent également des actions pour les habitants des QPV, dans le cadre ou non des contrats de ville, parfois dans une logique de droit commun, en déployant des démarches et méthodologies rencontrant divers succès ou échecs. Ces deux configurations (dans le quartier ou hors quartier) présentent quelques enjeux et défis discutés par les participants le 17 janvier 2025 :

- **Soutenir la transmission des savoirs.** Les médiathèques et bibliothèques sont des lieux de transmission des savoirs universels et culturels : les acteurs scolaires implantés en REP et REP+ utilisent déjà les établissements de lecture dans le cadre des enseignements et programmes. Les Programme de Réussite Éducative qui accompagnent les jeunes dans l'acquisition des savoirs fondamentaux les mobilisent également souvent. Par ailleurs, plusieurs dispositifs ciblent la jeunesse : des programmes pour les 0-3 ans sensibilisent les familles à l'importance de la lecture, tandis que « Des livres à soi » forme les parents pour raconter des histoires à leurs enfants. Le programme « Lecture Loisir », lancé en 2024, enrichit l'offre de lecture pour les 6-12 ans dans les accueils périscolaires. Bien qu'il existe des habitudes pour le corps enseignant et des dispositifs incitant à la lecture, de nombreux acteurs éducatifs mobilisent peu les médiathèques et bibliothèques, privilégiant d'autres supports d'intervention : les participants à la journée régionale précisent que des efforts doivent être réalisés pour qu'une part plus importante des acteurs en lien avec la jeunesse se rapprochent des établissements pour agir sur le rapport aux savoirs (construction, diffusion, etc.).

- **Renforcer la co-éducation et la place des parents dans les écosystèmes d'acteurs éducatifs.** Les participants affirment unanimement que les médiathèques et bibliothèques peuvent contribuer à renforcer les relations entre les parents et leurs enfants, notamment avec les plus jeunes d'entre eux mais qu'il est nécessaire d'aborder le rôle des parents dans l'apprentissage et l'accès à la culture en tenant compte des spécificités de la vie des parents et notamment des monoparents vivant dans les QPV.
- **Varier les services proposés en lien avec les habitants.** Pour les participants, il est aujourd'hui indispensable que les médiathèques et bibliothèques proposent une diversité d'actions et de projets pour répondre aux besoins des usagers. De nombreux exemples ont été évoqués : cuisine, spectacle vivant, concert, théâtre, ateliers numériques, etc. Les établissements cherchent à multiplier les formes d'interactions avec les usagers, favorisant la participation active. Cette évolution traduit une volonté de rendre les médiathèques toujours plus ouvertes, inclusives et adaptées aux attentes contemporaines : les nouveaux projets de ludomédiathèques dans les QPV ou à proximité répondent à cette nécessité en combinant espaces de jeux et bibliothèques. Mais cette diversification doit se faire en co-construction avec les habitants des QPV notamment (mais pas que), afin de répondre à leurs besoins spécifiques et pour reconnaître les langues maternelles et les différentes cultures présentes dans les quartiers.
- **Devenir un partenaire.** Les médiathèques et bibliothèques peuvent devenir un partenaire pour les acteurs qui interviennent auprès des habitants des QPV : associations, centres sociaux, régies de quartier, prévention spécialisée, etc. Elles peuvent jouer un rôle central dans la dynamique locale et accueillir quotidiennement des habitants pour des services essentiels (par exemple dans l'accès à des ordinateurs). Elles peuvent participer aux grands événements du quartier comme la fête du sport ou des associations renforçant ainsi son rôle fédérateur. Les partenariats entre les équipements culturels et la politique de la ville ont connu une réelle évolution, permettant une meilleure collaboration et des résultats visibles sur de nombreux territoires mais cette dynamique n'est pas homogène et certains sites n'ont pas réussi à inscrire les établissements dans les écosystèmes d'acteurs intervenants dans les quartiers : le renforcement des partenariats locaux est nécessaire via l'instauration d'un dialogue avec les acteurs du territoire (contrat de ville, DLAS, associations, etc.). Aujourd'hui, une réflexion s'impose pour renforcer les liens entre les cités éducatives et les lieux de lecture publique, en s'appuyant sur les pratiques existantes.
- **Développer les compétences des professionnels du livre.** Les projets culturels territorialisés nécessitent des professionnels polyvalents, véritables "couteaux suisses" capables de croiser les champs de la culture, de l'urbanisme et du développement social, de l'action sociale : au sein des médiathèques et des bibliothèques implantés en QPV, les compétences des professionnels (savoirs et savoir-être) sont décisives pour instaurer des interactions apaisées avec les habitants des QPV². La création de nouveaux dispositifs, comme les "médiateurs du livre", témoigne de ce besoin. Ces professionnels hybrides établissent des ponts entre les habitants et les structures culturelles, avec des actions innovantes comme les "livres au pied d'immeuble" initiées par certaines associations. Dans la continuité de ces besoins, un diplôme en médiation socio-culturelle a été lancé en septembre 2024 en partenariat avec le département de Culture et Société de l'Université de Franche-Comté. Ce programme vise à former des acteurs capables de répondre aux enjeux de la médiation socio-culturelle.

² Voir Denis Merklen, *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Presses de l'Enssib, 2013. L'ouvrage propose un chapitre éclairant sur la relation des professionnels avec les habitants des QPV.

Comment réussir le « faire venir » les habitants des QPV ?

L'exemple de la bibliothèque municipale François Mitterrand de Chenôve

A Chenôve, le Contrat Territoire Lecture, signé et renouvelé en 2021 a pour objectifs de sensibiliser de nouveaux publics à l'offre culturelle et de renforcer l'offre en lien avec la parentalité. L'approche cible particulièrement les familles, notamment celles avec de jeunes enfants, via des partenariats socio-éducatifs solides et des actions pour encourager leur venue à la bibliothèque.

Depuis 2023, une action vise le « faire venir » les habitants des QPV à la bibliothèque en offrant un livre à tous les bébés nés dans l'année. L'ouvrage est remis lors d'un événement dédié autour d'un temps convivial, un spectacle, une exposition interactive qui s'articule avec un temps plus officiel en présence des élus, de la DRAC, de la cité éducative. Pour s'assurer de leur présence, un courrier est envoyé aux familles un mois avant l'événement ainsi qu'une relance 15 jours avant la date pour maximiser le nombre de participants. L'action nécessite un rapprochement avec le service de l'état civil pour accéder à la liste des bébés et les adresses des familles. Sur les 175 bébés nés en 2023, une trentaine sont venus récupérer le livre le jour de la cérémonie.

Cette opération est originale et vise à faire franchir la porte de la bibliothèque au moins une fois. Mais elle est encore perfectible notamment pour accompagner les familles jusqu'au jour J ou pour intégrer les parents dans des activités régulières au sein de l'établissement.

L'exemple de la médiathèque la Parenthèse à Quétigny

En mars 2024, une nouvelle médiathèque a ouvert ses portes à Quétigny, au cœur du QPV. Pensée comme un espace de rencontres et de mixité, elle est le fruit d'une démarche collaborative ayant mobilisé élus, partenaires locaux et bibliothécaires à travers la rédaction d'un projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES). Le terme médiathèque a parfois été difficile à imposer face à l'accent mis sur la notion de tiers-lieu, mais il demeure significatif pour les acteurs locaux, même si l'établissement est avant tout perçu comme un espace de convivialité, d'échanges et de réponses, orientant les habitants vers les services et associations adaptés à leurs besoins.

La médiathèque municipale se distingue par une configuration unique intégrant une ludothèque associative et un café solidaire développé par le centre social. Un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) complète cette offre et contribue à attirer un public varié, souvent venu pour une activité et découvrant les autres services proposés. Enfin, l'équipement accueille également un FabLab qui enrichit l'offre et suscite l'intérêt des habitants comme des personnes venant d'autres communes. Le lieu propose des espaces adaptés aux tout-petits et à leurs parents, un atelier dédié aux réunions et activités, ainsi que des espaces conviviaux pour favoriser les échanges.

Environ 40 % des usagers ne résident pas à Quétigny, ce qui interroge sur l'impact communal, mais souligne l'attractivité du lieu. Cette fréquentation est largement liée à l'ambiance conviviale et accueillante, renforcée par une architecture et une installation pensée pour mettre à l'aise les usagers dès leur arrivée.

La médiathèque a également réussi à attirer un public adolescent, avec une augmentation de 100 % des inscriptions chez les 15-20 ans. Ce succès s'explique par la qualité de l'accueil et de la convivialité, mais aussi par une stratégie de communication moins institutionnelle, qui vise à rassurer et à séduire les usagers potentiels.

Grâce à son équipement moderne, son atmosphère chaleureuse et sa diversité d'offres, la médiathèque la Parenthèse de Quetigny est devenue un lieu apprécié des habitants, qui reviennent avec plaisir. Elle incarne une véritable réussite en matière de tiers-lieu, où l'interconnexion des services, la convivialité et l'innovation jouent un rôle central. Cependant, la dimension participative n'existe pas encore dans le comité de programmation mais il y a un objectif d'avoir un comité d'usagers prochainement.

Comment réussir le « aller-vers » les habitants des QPV ?

L'exemple du réseau des médiathèques de Saint-Claude

Le réseau des médiathèques de Saint-Claude, créé en 2011 et étendu à 22 communes, regroupe 7 médiathèques et 17 agents, dont un conseiller numérique. Malgré un contexte de déclin démographique (perte de 5000 habitants en 40 ans) et des défis socio-économiques dans ses trois quartiers prioritaires, il maintient un taux d'abonnement stable avec 1571 adhérents, dont 32 % issus des QPV.

S'appuyant sur des dispositifs comme les Contrats Territoire Lecture, le contrat de ville et la Cité éducative, le réseau collabore avec des acteurs locaux (centre social, jardins partagés, chantiers d'insertion) et organise des actions hors les murs : animations, projets éducatifs et activités pour la petite enfance. Parmi les initiatives phares, le programme "Des livres à soi" valorise les compétences parentales en lecture jeunesse, formant des mères devenues par la suite formatrices. Des ateliers artistiques menés avec l'association Saint-Michel-le-Haut ont permis à des femmes en remobilisation de créer des kamishibais, renforçant leur confiance et leur lien avec les médiathèques. Le réseau propose aussi un fonds documentaire en langues étrangères, des animations multiculturelles et des ateliers de français pour toucher les publics éloignés, avec un abonnement gratuit pour les enfants de moins de six ans.

Malgré une belle dynamique et des liens avec les habitants des QPV solides grâce à ses actions « hors les murs », le réseau reste confronté à des défis en termes de coordination, de formation des agents, de fidélisation des publics et de mobilité, malgré un soutien logistique important. Les résultats sont encourageants, notamment grâce à des partenariats solides et une participation active des publics cibles.

Conclusion

Cette journée a permis de mettre en partage différentes pratiques, mais également des informations plus institutionnelles. Elle a ainsi été le témoin de l'engagement des acteurs pour les quartiers prioritaires, à la fois ceux du terrain mais également de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté. Des sujets restent maintenant à explorer au croisement des politiques culturelle et de la ville, dont celui évoqué de l'évaluation.